

Arnaque à la facture d'eau : un démarchage frauduleux à domicile

Les habitants sont invités à ne pas répondre aux sollicitations de faux agents de l'eau qui leur font croire à un remboursement d'un trop perçu par carte bancaire.

Lorient Agglomération alerte les habitants sur une arnaque à la facture d'eau dont ont été victimes des particuliers, notamment des personnes âgées. Des individus se font passer pour des agents de la SAUR, une entreprise qui gère effectivement le service de l'eau sur quelques communes, et informent les victimes d'un prétendu « trop-perçu » sur leurs factures d'eau. Ils utilisent alors un terminal de paiement (TPE), demandant à la personne d'insérer sa carte bancaire et prétendant qu'elle va être créditée immédiatement du remboursement attendu alors qu'en réalité la victime va être débitée de la somme saisie.

Si les abonnés au service d'eau potable qui sont en prélèvement automatique ont trop versé, le remboursement se fait directement sur leur compte bancaire sans démarche particulière de leur part.

Si les abonnés au service d'eau potable ne sont pas en prélèvement automatique, ils sont remboursés par le Trésor Public et reçoivent un courrier en ce sens de la part des services du Trésor Public.

En aucun cas, une personne, salariée de la SAUR ou d'une autre compagnie des eaux, ou agent de Lorient Agglomération ne se déplace à domicile pour effectuer un remboursement par carte bancaire.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

